

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2025

AMÉLIORER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS -
(N° 1449)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 48

présenté par
M. Fayssat

à l'amendement n° 46 de M. Amiel

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--